

## La Conférence d'Excellence des Formations du Tourisme

### Annnonce des premières formations entrant au sein de la CFET

En octobre 2015, le gouvernement a décidé de mettre en place une Conférence des Formations d'Excellence du Tourisme (CFET), afin de promouvoir la formation française aux métiers du tourisme, aux niveaux national et international. La CFET, amorcée lors de la première conférence annuelle du tourisme du 8 octobre 2015, a été créée par la **Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France à la demande du ministère des affaires étrangères et du développement international et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec le soutien de l'institut français du tourisme.**

La CFET concerne les formations supérieures du tourisme de niveau I à III et a pour principaux objectifs de :

- promouvoir, sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, le développement et le rayonnement des établissements français dispensant des formations relevant de l'enseignement supérieur dans les métiers du tourisme, de la gastronomie, de l'hôtellerie et de secteurs connexes (tourisme d'affaires, évènementiel, patrimoine...)
- susciter, animer et coordonner des activités de réflexion, de recherche et d'expérimentation dans la perspective de contribuer à la qualité pédagogique des formations, à la qualité d'accueil des touristes, ainsi qu'à la dynamique économique durable du secteur,
- favoriser la montée en gamme des formations liées au tourisme fondée sur des standards et un référentiel d'excellence,
- représenter ses adhérents et défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et internationaux dans le cadre d'une éthique de la responsabilité sociale, économique et environnementale,
- entretenir, dans un esprit d'ouverture et de solidarité, les relations qui unissent ses adhérents.

**Le 13 mars et le 25 avril 2017**, les membres du comité de sélection de la CFET se sont réunis et ont déjà sélectionné **20 formations, représentant 12 établissements d'excellence français, en matière d'enseignement supérieur dans le tourisme.** Parmi les établissements qui ont été retenus : l'université ESTHUA d'Angers, FERRANDI Paris, l'institut Alain Ducasse Education, l'université Paris-Est Marne la vallée et l'INFA. Les premières actions de la CFET sont prévues à l'horizon du début de l'année scolaire 2017/2018.



*Photo comité de sélection : Linda BENIHADDADENE, Emmanuel RODIER (CCI Paris Ile de France) ; Lionel WALKER, Carole ABOAF (MENESR) ; Michel DURRIEU, Benjamin MALATERRE (MAEDI) ; Bénédicte MAINBOURG (Atout France) ; Jean-Luc Michaud (IFT).*

**Les formations souhaitant se renseigner et candidater à la CFET, doivent se rendre sur le site suivant : [www.cfet.cci-paris-idf.fr](http://www.cfet.cci-paris-idf.fr). Les dossiers de candidature devront être remplis et envoyés par mail à l'adresse suivante : [associationcfet@gmail.com](mailto:associationcfet@gmail.com)**